

CABINET JEAN-CLAUDE FAVRELIERE

EXPERT COMPTABLE DPLF – COMMISSAIRE AUX COMPTES

CENTRE DE VALORISATION INDUSTRIELLE D'AGRO-RESSOURCES "VALAGRO"

40, avenue du Recteur Pineau

86022 POITIERS CEDEX

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006

1, rue Louis Proust – Z.I. de la République III – BP 1069 – 86061 POITIERS CEDEX 9 – Tél. 05 49 58 05 05 – Fax 05 49 37 13 00

e-mail : expertise-audit@hsf-partenaires.com

[http : // www.hsf-partenaires.com](http://www.hsf-partenaires.com)

Membre d'une association de gestion agréée par l'administration fiscale. Le règlement par chèque est accepté

**CENTRE DE VALORISATION INDUSTRIELLE D'AGRO-RESSOURCES
"VALAGRO"**

**40 avenue du Recteur Pineau
86022 POITIERS CEDEX**

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006

Monsieur Le Président,
Mesdames,
Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels du **CENTRE DE VALORISATION INDUSTRIELLE D'AGRO-RESSOURCES (VALAGRO)**, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification des appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables :

L'Annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation et à la comptabilisation des brevets. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié de la méthode comptable précisée ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Poitiers,
Le 12 Juin 2007

J.C. FAVRELIERE

Commissaire aux Comptes



BILAN

<i>Actif</i>	<i>Brut</i>	<i>Amortissements et dépréciations</i>	<i>Exercice N 2006</i>	<i>Exercice N 2005</i>
Frais d'établissements				
Frais recherche				
Concessions brevets	271 048	71 219	199 830	128 507
Fond commercial				
Autres immo incorporelles				
Avant et acompte/ immo incorp.				
Terrains				
Contructions sur sol autrui	36 939	29 768	7 171	4 208
Inst. techn. mat. outill.	1 990 507	1 659 892	330 615	382 423
Autres immo. corpor.	174 750	148 128	26 622	22 716
Immo grévées de droit				
Immo corporelles en cours	33 471		33 471	9 160
Avances et acomptes				
Particip. évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées / participat°				
Titres immo / activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				15 250
Prêts				
Autres immo financières	396		396	396
TOTAL I	2 507 111	1 909 007	598 105	562 660
Mat. premières, approv.	12 391		12 391	34 304
En cours prod. biens				
En cours prod. services				
Prod. interm. et finis				
Marchandises				
Av. acptes / commandes	138		138	500
Clients, comptes rattachés	172 452	2 670	169 782	462 746
Autres créances	332 712		332 712	186 884
Valeurs mobilières placement				
Instruments de trésorerie	96 105		96 105	38 625
Disponibilités	28 469		28 469	66 629
Charges const. d'avance	4 953		4 953	658
TOTAL II	647 220	2 670	644 550	790 346
Primes rembt oblig. IV				
Ecarts conv actif V				
Total Général (de 0 à V)	3 154 331	1 911 677	1 242 655	1 353 006



BILAN

<i>Passif</i>	<i>Exercice N 2006</i>	<i>Exercice N 2005</i>
Fonds Associatifs		
Réserves	240 558	240 558
Report à nouveau	- 5 888	- 6 466
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	- 35 355	578
Autres fonds associatifs		
Subventions d'investissement	139 871	209 584
Provisions réglementées		33
TOTAL I	339 186	444 287
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II	-	-
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	350 000	
Fonds dédiés sur autres ressources	82 351	
TOTAL III	432 351	-
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	227 173	292 723
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus / commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 766	88 306
Dettes fiscales et sociales	183 903	218 847
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 276	58 120
Produits constatés d'avance (dont Subvt° Fct 2007 350 000 €)	432 351	250 723
TOTAL IV	903 469	908 719
Ecarts conversion passif V		
TOTAL GENERAL (de I à V)	1 242 655	1 353 006



Compte de résultat

	Exercice N 2006	Exercice N-1 2005
Vente de produits fabriqués	2 525	22 795
Product° vendue : biens et services - 168 372 € (ressources non utilisées des ex. antérieurs)	548 354	630 694
Chiffre d'affaires net	545 829	653 489
Production stockée		
Production immobilisée	191 973	35 665
Subventions d'exploitation + 350 000 € (engagements à réalisés sur ressources affectées)	352 775	290 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 547	14 926
Cotisations	32 760	36 420
Redevances des Brevets	677	
Autres produits (hors cotisations)	456	6
TOTAL des PRODUITS d'EXPLOITATION I	1 127 017	1 030 506
Achats de marchandises		
Variation des stocks marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	54 358	107 952
Variation de stocks mat. premières et approvisionnement	21 912	34 303
Autres achats et charges externes	199 659	209 195
Impôts, taxes et versements assimilés	86 919	75 125
Salaires et traitements	490 569	413 166
Charges sociales	201 322	167 025
Dotations aux amortissements / immobilisations (6811-777+671)	92 582	79 279
Dotations aux dépréciations / immobilisations		
Dotations aux dépréciations / actif circulant	2 670	
Dotations aux provisions / risques et charges		
Autres charges	14	10 103
TOTAL des CHARGES d'EXPLOITATION II	1 150 005	1 027 542
Résultat d'exploitation (I - II)	22 988	2 964
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions val. mob. placement	851	1 387
TOTAL PRODUITS FINANCIERS V	851	1 387
Dotations financières aux amort. et dépréciations		
Intérêts et charges assimilées	6 448	8 573
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions val. mob. placement		
TOTAL des CHARGES FINANCIERES VI	6 448	8 573
Résultat financier (V - VI)	5 597	7 186
Résultat courant avant impôts (I - II + III-IV+V-VI)	28 585	4 222



Compte de résultat

	Exercice N 2006	Exercice N-1 2005
Produits exceptionnels / op. de gestion		
Produits exceptionnels / op. en capital	432	4 800
Reprises sur provisions et transferts de charge	33	
TOTAL des PRODUITS EXCEPTIONNELS VII	465	4 800
Charges exceptionnelles / op. de gestion		
Charges exceptionnelles / op. en capital (Mali Liquidat° MATINOV)	5 060	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et dépréciations		
TOTAL des CHARGES EXCEPTIONNELLES VIII	5 060	-
Résultat exceptionnel (VII - VIII)		
Impôts sur les bénéfices X (IFA 2004 perdu)	2 175	
+ Ressources non utilisées des exercices antérieurs X	250 723	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées XI	432 351	
TOTAL des PRODUITS (I + III + V + VII + X)	1 128 333	1 036 693
TOTAL des CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	1 163 688	1 036 115
Excédent ou déficit	- 35 355	578

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Mise à disposition gratuite des locaux	75 000	Prestat° en nature	75 000
Directeur Général bénévole Monsieur BARBIER	100 000	Bénévolat	110 000
Monsieur MOINIER Administrateur	10 000		
Total	185 000	Total	185 000



INVENTAIRE AU 31.12.2006

Immobilisations

L'ensemble des immobilisations figurant à l'actif du bilan a été recensé et évalué en valeur comptable tel qu'il figure sur le fichier des immobilisations de l'entreprise. Les durées d'amortissement ont été retenues conjointement sur avis du Directeur.

Valeurs réalisables et disponibles

L'état des valeurs réalisables et disponibles a fait l'objet d'un recensement dont le détail figure dans les comptes respectifs du grand-livre (ligne à ligne). Les postes importants ont fait l'objet d'un état spécifique ci-joint.

Dettes

L'état des dettes a fait l'objet d'un recensement dont le détail figure dans les comptes respectifs du grand-livre (ligne à ligne). Les postes importants ont fait l'objet d'un état spécifique ci-joint.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- indépendance des exercices

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les amortissements économiques ont été calculés linéairement et sur les durées habituelles reconnues par la profession, sur avis de la Direction.

Les investissements réalisés sur 2006 s'élèvent à 202 192 €.

Ils ont été entièrement autofinancés :

L'amortissement des biens subventionnés est neutralisé par le rapport au résultat des subventions correspondantes.

Dotation totale 2006 =	151 395
Reprise subvention 2006 =	- 60 813
Annulation amort subv° comptabilisée à tort =	+ 2 000
	<hr/>
	92 582

Présentation des comptes

Le plan comptable des associations n'est pas retenu car il ne permet pas de satisfaire au respect du principe d'image fidèle tout particulièrement s'agissant de la présentation du compte de résultat, et ce en raison du traitement comptable des subventions d'exploitation (décision du Conseil d'administration du 21 mai 2007).

Afin de permettre une meilleure lisibilité du compte de résultat, les règles d'affectation synthétique de certains postes de produits et charges sont modifiées.

Les produits

- 1) Sur la ligne "subventions d'exploitation" on ne retient que la subvention de fonctionnement de la région (352 775 € en 2006 et 290 000 € en 2005). Les autres subventions obtenues dans le cadre de conventions conclues en partenariat avec des industriels et/ou pour un programme précis sont considérées comme des prestations de services et remontées dans le chiffre d'affaires (+ 181 146 € en 2006 et + 160 936 € en 2005).
- 2) Les quotes-parts de subventions virées au compte de résultat viennent en compensation du montant des amortissements afin de ne pas fausser le résultat d'exploitation et la réalité économique de VALAGRO (60 813 € pour 2006 et 50 183 € pour 2005).

Les charges : les dotations et reprises, d'amortissements dérogatoires (application du dégressif) ne sont pas mentionnées en exceptionnel, mais incluses dans la dotation aux amortissements économiques dans le total II des charges d'exploitation (0 € en 2006 et +33 € en 2005)



Faits majeurs de l'exercice

Charges de personnel

Le nombre de salarié sur l'exercice est passé de 15,65 en 2005 à 17,68 en 2006.
Embauche de Sébastien. Cordelle mi-octobre 2005 et de Cédric DEVER en novembre 2005 : ces 2 nouvelles recrues sont présentes sur l'ensemble de l'exercice 2006.

Immobilisation de 5 brevets

A fin 2005, les travaux engagés n'avaient pas été immobilisés en raison de l'incertitude qui pesait sur l'aboutissement des recherches et la commercialisation rentable des produits issus des procédés.
En 2006, ces recherches débouchent sur des applications techniques rentables.

1) Brevet :

Désignation : Procédé de production d'un biocarburant à partir de végétaux et biocarburant produit.

N° d'enregistrement INPI : ND 06 51598

Délimitation de la protection juridique : Marché National

Durée de la protection : 20 ans

La démonstration est faite que ce brevet générera des avantages économiques futurs probables.

2) Brevet :

Désignation : Procédé de fabrication d'oligomères d'acide hydroxycarboxylique biodégradables utilisables comme plastifiants

N° d'enregistrement INPI : ND 06 53043

Délimitation de la protection juridique : Marché National

Durée de la protection : 20 ans

La démonstration est faite que ce brevet générera des avantages économiques futurs probables.

3) Brevet :

Désignation : Procédé d'obtention d'un substitut à la tourbe

N° d'enregistrement INPI : ND 06 51692

Délimitation de la protection juridique : Marché National

Durée de la protection : 20 ans

La démonstration est faite que ce brevet générera des avantages économiques futurs probables.

4) Brevet :

Désignation : Procédé de fabrication d'un matériau dégradable en milieu naturel à base de carbone renouvelable

N° d'enregistrement INPI : ND 06 51793

Délimitation de la protection juridique : Marché National

Durée de la protection : 20 ans



La démonstration est faite que ce brevet générera des avantages économiques futurs probables.

5) Brevet :

Désignation : Procédé de production d'esters éthyliques utilisable comme carburants biodiesels

N° d'enregistrement INPI : ND 06 52706

Délimitation de la protection juridique : Marché National

Durée de la protection : 20 ans

La démonstration est faite que ce brevet générera des avantages économiques futurs probables.

Valorisation des brevets

Les coûts qui ont été attribués au coût de développement sont :

- les produits de laboratoires consommés pendant la phase de développement des brevets,
- les frais de dépôt de brevets,
- les salaires engagés pour l'obtention des brevets,
- déduction faite d'une quote-part de la subvention de fonctionnement versé par la Région Poitou-Charentes.

Cette quote-part a été déterminée en prenant l'ensemble des charges d'exploitation plus les charges financières soit 1 156 453 € rapportés au montant de la subvention de fonctionnement pure soit 320 000 € le tout arrondi à 27,50 %.



VALAGRO

Exercice du 01.01.06 au 31.12.06

Charges à payer

Détail des dettes provisionnées arrêté au 31 décembre 2006

Dettes provisionnées
au 31/12/2006

N° Compte Origine	Nature	Montant
60611/4081	Univ. Poitiers Eau du 20.05 au 31.12.06 SS TVA	3 200,00 €
60612/4081	Univ. Poitiers Electricité décembre 2006 TTC	837,20 €
614/4081	Univ. Poitiers Chauffage Octobre à décembre 2006 TTC	7 176,00 €
6226/4081	CER France Service paie 4e trimestre 2006	1 194,80 €
6286/4081 V/	Favrelière CAC Valagro-MATINOV-Natéole	5 142,80 €
6262/4081	Univ. Poitiers Téléphone septembre à décembre 2006	662,56 €
625/428	Frais déplacement du personnel décembre 2006	1 206,81 €
6412/4282	Dettes prov° / CP Sal brut	11 002,55 €
645/4382	Dettes prov° / CP Ch Patr	4 766,22 €
6311/4486	Taxe sur les salaires 2006	15 149,00 €
6333/4486	Formation professionnelle continue 2006	6 350,93 €
6312/4486	Taxe d'apprentissage 2006	3 147,00 €
6615/5198	Frais Bancaires 4e trim 2006	198,78 €
	TOTAL	60 034,65 €



Lorsqu'une charge est à la fois irréversible et affectable, elle constitue une dépense engagée et doit être inscrite au bilan parmi les dettes provisionnées. Les dettes provisionnées sont donc à distinguer des provisions, lesquelles n'ont pas le caractère d'irréversibilité. De plus, les provisions n'ont pas toujours la précision suffisante dans leur montant qu'ont les dettes provisionnées.

VALAGRO

Exercice du 01/01/06 au 31/12/06

		Comptes de régularisation
		au 31/12/2006
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		
N° Compte Origine	Nature	Montant
6152/486	Vérification installation électrique 2007	677,16 €
616/486	Multirisque 1er semestre 2007	3 387,00 €
616/486	Responsabilité Civile Dirigeant 2007	888,35 €
TOTAL		4 952,51 €
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
N° Compte Origine	Nature	Montant
74/487	Conventions PCA 2006	432 351,26 €
TOTAL		432 351,26 €

